

## CHAPITRE II.

ENFANCE ET PREMIÈRE JEUNESSE DU SAUVEUR.

## ARTICLE I.

**Sa naissance**, Luc., II, 11-21.*(Bethléem, 7 ans avant notre ère, 25 décembre, an de Rome 747.)*

Recensement d'Auguste : Quirinus a-t-il pu le faire à l'époque indiquée par saint Luc? — Noms de Jésus, de Christ, de Seigneur.

111. — S'il s'est fait, sous Auguste, un recensement du monde entier, d'où vient qu'il n'en est question dans aucune histoire? et comment Quirinus a-t-il pu l'exécuter dans la Judée, puisqu'il n'en a eu le commandement que douze ans après la mort d'Hérode<sup>1</sup>?

I. On n'est pas fondé à nier que ce recensement ait eu lieu. — 1° Le silence des historiens fût-il absolu, à cet égard, ne serait qu'une raison négative, et on expliquerait ce silence par ces considérations : — Que Dion est le seul qui nous ait laissé une biographie détaillée d'Auguste, et que nous avons perdu la partie de son ouvrage ayant pour objet les dix années dans lesquelles a dû se faire ce dénombrement; — Que ce fait pourrait n'avoir pas eu l'importance que plusieurs lui attribuent, et qu'ici comme en beaucoup d'endroits de l'Écriture, l'auteur sacré a pu désigner par ces mots, *toute la terre* *πασα η οικουμενη*<sup>2</sup>, la province de Judée, qui venait d'être réunie à l'empire<sup>3</sup>. — 2° Mais le silence n'est pas réel. On a découvert à Ancyre, en Galatie, un temple d'Auguste, et sur une table d'airain renfermée dans ce temple, une inscription composée par lui, dans laquelle il mentionne un recensement qu'il a fait faire des citoyens romains. Il indique le nombre de ces citoyens, et ce nombre semble supposer un dénombrement général. Il indique la date de cette opération, et cette

<sup>1</sup> Joseph., *A. J.*, XVIII, 1. — <sup>2</sup> Luc., II, 1. — <sup>3</sup> Cf. Gen., XIII, 15; Jos., II, 3; I Reg., XXX, 16; Luc., IV, 25; Act., VII, 11.

date coïncide avec celle de la naissance du Sauveur. Nous avons de plus le témoignage de plusieurs auteurs. Suétone († 140) dans son Histoire des douze Césars, rapporte qu'Auguste a fait trois fois le recensement de l'empire et qu'il en a laissé un cadastre : *breviarium*<sup>1</sup>. Tacite († 130) dit à peu près la même chose<sup>2</sup>. S. Justin, né à Sichem, à 12 lieues de Jérusalem, écrivait vers 138, dans son Apologie pour l'empereur Antonin : *Jésus-Christ est né à Bethléem. Vous pouvez vous en assurer en consultant le recensement de Quirinus, votre premier gouverneur en Judée*<sup>3</sup>. Tertullien écrivait de même, 150 ans après la mort d'Auguste : *Les pièces originales du dénombrement d'Auguste sont conservées dans les archives de Rome. Leur déposition fournit un témoignage authentique relativement à la naissance du Sauveur*<sup>4</sup>. Toutefois, c'est à Saturninus que cet auteur attribue le dénombrement de la Judée.

II. On n'est pas plus fondé à soutenir que Quirinus n'a pu y prendre la part que lui attribue S. Luc. En effet : — 1° Il n'est pas croyable que l'évangéliste se soit trompé d'une quinzaine d'années, comme on le prétend, ni qu'il ait cherché sans raison à tromper sur un fait important, public, qui s'était passé sous les yeux de ses contemporains, et dont il restait encore un grand nombre de témoins. — 2° Quant à ses paroles, il y a diverses manières de les accorder avec Josèphe<sup>5</sup>, parce qu'on peut les entendre en divers sens. On peut traduire sur le texte grec de S. Luc : *Ce recensement est le premier qui se fit sous la direction de Quirinus, en Syrie*. Or, on sait qu'avant d'être nommé gouverneur de Judée, Quirinus avait été envoyé comme commissaire en Syrie. Ou bien : *Il a été fait par Quirinus, devenu depuis gouverneur de Syrie*; ou bien : *Commencé à la naissance du Sauveur, il fut achevé plus tard par Quirinus*, qui attacha son nom aux actes officiels; ou bien encore : *Il fut fait*

<sup>1</sup> Censum ter egit, primum ac tertium cum collega, medium solus. Suet., *Vita Aug.*, XXVIII et CL. — <sup>2</sup> Tacit., *Ann.*, I, XI. — <sup>3</sup> S. Justin., I *Apol.*, 35. — <sup>4</sup> Tert., *Adv. Marc.*, IV, 7, 19. — <sup>5</sup> Joseph., *A. J.*, XVIII, 1, 1 et II, 1.

avant que *Quirinus* fût gouverneur de la Syrie; *πρωτη* pour *πρωτηρη* <sup>1</sup>. Ce dernier sens est adopté par plusieurs interprètes, qui s'appuient sur Théophylacte. — Quelle que soit la traduction qu'on préfère, il est certain que le dénombrement indiqué par S. Luc peut avoir eu lieu du vivant d'Hérode. Or, il convenait que l'évangéliste en fit mention, soit pour commencer son histoire par une date connue, soit pour signaler les actes ou titres authentiques qu'on pouvait consulter sur la naissance du Sauveur, soit enfin pour constater que le sceptre de Juda était bien dès lors, suivant la prophétie de Jacob, aux mains des étrangers.

112. — Que signifient les noms de Jésus, de Christ et de Seigneur, donnés par l'Ange au Sauveur, Luc., II, 11?

I. Jésus signifie Sauveur. C'est le nom du Verbe fait chair. Il lui fut donné à la circoncision <sup>2</sup>. C'était l'usage de donner leur nom aux enfants au moment où ils devenaient membres du peuple de Dieu <sup>3</sup>.

II. Le Christ est comme son surnom. C'est la traduction grecque du mot Messie, c'est-à-dire *oint* ou *sacré* <sup>4</sup>. Les rois comme les Pontifes étaient consacrés par l'onction de l'huile, symbole de l'infusion de la grâce. Comme Roi et comme Pontife, le Sauveur dut recevoir en son âme l'onction la plus auguste et la plus sainte <sup>5</sup>. Aussi son nom de Christ est-il toujours précédé de l'article, *ο Χριστος*, le Christ, celui qui est oint ou sacré par excellence. Jamais l'Écriture ne l'appelle simplement Christ, comme les protestants affectent de le faire.

III. Quant au titre de Seigneur, *Dominus*, il exprime sa grandeur et sa souveraineté <sup>6</sup>. Comme S. Paul en ses Epîtres, S. Luc le lui donne dans son Évangile et dans les Actes, de préférence à celui de Christ ou de Messie, auquel les Gentils

<sup>1</sup> Cf. Joan., I, 15; XV, 18. — <sup>2</sup> Voluit circumcidi, ut formam haberet non solum hominis, sed et peccatoris. S. Bern. Ne respueretur a Judæis. S. Thom., p. 3, q. 37, a. 1. — <sup>3</sup> Cf. Gen., XVII, 5, 10; XXI, 3, 4; Luc., I, 59, 63. — <sup>4</sup> Cf. Ps. CIV, 15; Is., XLV, 4; Dan., IX, 25; Joan., IV, 25. — <sup>5</sup> Ps. XLIV, 8; Luc., IV, 18. — <sup>6</sup> Cf. Tacit., Ann. II, 87.

n'étaient pas habitués. Dans les Septante, ce mot *Dominus*, *ο Κυριος*, est employé d'ordinaire comme l'équivalent de *Jéhovah* : il implique la possession de la divinité <sup>1</sup>. On doit lui reconnaître le même sens dans le Nouveau Testament, quand c'est l'évangéliste ou un des disciples qui l'applique au Sauveur. Dans ce cas, il est aussi précédé de l'article, ou il est joint au mot *Christus*, ou il est employé dans un sens absolu et non comme un simple qualificatif <sup>2</sup>. Quelquefois, bien qu'assez rarement, ce nom est donné au Sauveur par des Juifs ou des Gentils qui ne le reconnaissent pas pour Fils de Dieu <sup>3</sup>. Alors il est employé au vocatif, dans un sens improprie et restreint, comme chez nous le titre de Seigneur quand on le donne à un personnage qu'on veut honorer.

## ARTICLE II.

### Généalogies du Sauveur, Matth., I, 1-17; Luc., III, 23-38.

Une généalogie de quatre mille ans est-elle évidemment fabuleuse? — Faut-il justifier le détail de celle du Sauveur? — Peut-elle avoir des erreurs manifestes? — Pourquoi Joseph y est-il nommé, et Marie passée sous silence? — Différences entre les deux généalogies. — Comment sait-on que Marie descendait de David? — Marie et Joseph devaient-ils avoir la même généalogie? — Peut-il y avoir des générations passées sous silence? — Omission des trois premiers descendants de Joram. — Récapitulation par doubles septaines.

113. — Est-il croyable qu'il y eût, au temps du Sauveur, une généalogie certaine remontant à quatre mille ans?

Si la généalogie donnée par S. Luc était évidemment incroyable, il faudrait taxer de déraison non seulement les auteurs sacrés qui la rapportent, mais encore les chrétiens qui y ont cru et les Juifs qui n'ont pas protesté. Rien de plus plausible au contraire, si l'on tient compte du lieu et des circonstances.

Pour la majeure partie, pour les trois quarts au moins, la généalogie de Jésus-Christ échappe à toute objection, puisqu'elle ne diffère pas de celle des patriarches et qu'on la

<sup>1</sup> Cf. Exod., VI, 2; Ps. II, 2; CIX, 2; Jer., XVI, 21; XXIII, 6; Mal., IV, 5. — <sup>2</sup> Cf. Matth., XXII, 42-44; Luc., I, 43; II, 11, 38; X, 36; Jud., 4. — <sup>3</sup> Matth., VIII, 2, 6, 8; XV, 22; Luc., XIII, 23; XVII, 36; Joan., IV, 11, 19; IX, 36. Cf. I Pet., III, 6.

trouve tout entière dans les saints livres. Il ne pourrait donc y avoir de difficulté que pour les huit derniers siècles, depuis Salomon. Or, en réalité, même pour cette période, il n'y en a pas de solide. C'est sur la foi des généalogies que reposaient chez les Juifs la propriété des familles, les droits des particuliers et la principale espérance de la nation. La constitution du peuple de Dieu rendait donc continuellement nécessaire à chacun la connaissance de ses ancêtres. Par là elle en assurait la transmission <sup>1</sup>. Ce n'était pas les personnes les plus illustres seulement qui savaient de qui elles descendaient : Anne n'ignorait pas qu'elle était de la tribu d'Aser <sup>2</sup>; Elisabeth savait qu'elle appartenait à la famille d'Aaron <sup>3</sup>. Pour écarter toute erreur et toute fraude, les généalogies étaient déposées dans le temple comme des choses sacrées et placées sous la surveillance des prêtres <sup>4</sup>. Il est vrai qu'on en perdit une partie à l'époque de la captivité; mais nous apprenons d'Esdras qu'un grand nombre aussi se conservèrent. L'historien Josèphe lisait encore la sienne dans les archives publiques <sup>5</sup>. Aucune ne doit avoir été gardée avec plus de soin que celle de la maison de David. On l'ignorait si peu, à l'époque de Notre Seigneur, qu'il était appelé communément Fils de David, dans toute la Judée <sup>6</sup>, et qu'on s'en souvenait encore sous Domitien, après la ruine de Jérusalem. Hégésippe († 181), nous apprend qu'on conduisit à Rome, sous le règne de cet empereur, des descendants de David dénoncés comme tels au tyran par les hérétiques <sup>7</sup>.

On peut croire que les généalogies des Evangiles sont de simples extraits des archives publiques, et que les auteurs sacrés n'ont voulu y rien ajouter pour les éclaircir, comme il eût été facile de le faire. Le premier verset de S. Matthieu

<sup>1</sup> Joseph., *Cont. Apion.*, I, 7; Fleury, *Mœurs des Israélites.* — <sup>2</sup> Luc., II, 36. — <sup>3</sup> Luc., I, 5. — <sup>4</sup> Cf. I Mac., XIV, 40. — <sup>5</sup> Joseph., *Vita*, I. — <sup>6</sup> Manifestum est quod ex Juda ortus est Dominus noster. Heb., VII, 14. Cf. Matth., IX, 27; XII, 23; XV, 22; XX, 30, 31; XXII, 42, 45; Marc., X, 47, 48; XII, 35; Luc., I, 69; XVIII, 38; Act., II, 30; XIII, 23; Rom., I, 3; XV, 12, etc. — <sup>7</sup> Euseb., *H. E.*, III, 12, 19, 20, 32. Cf. Brev., 18 fév., S. Siméon.

semble le dire. Néanmoins, en les insérant dans leur ouvrage comme un témoignage de l'accomplissement des prophéties, ils les ont adoptées et sanctionnées de leur autorité. L'Eglise en garantit de même le caractère divin par l'usage qu'elle en fait dans sa liturgie.

114. — Les rationalistes ont-ils droit d'exiger que nous leur démontrions l'exactitude de ces généalogies?

La réalité de la vie du Sauveur et sa divinité, dont il s'agit entre les rationalistes et nous, ne dépendent nullement de l'exactitude de sa généalogie. L'autorité de nos Evangiles, comme livres historiques, n'en dépend pas non plus. La seule chose qui en dépende, c'est l'inspiration de ces livres ou plutôt des généalogies elles-mêmes. Cette question n'a d'intérêt que pour les chrétiens, et les rationalistes n'ont pas à s'y entremettre.

Dans la science biblique, comme dans toutes les sciences morales, on peut distinguer trois sortes de questions : des questions faciles et de première importance, des questions difficiles dont l'importance est secondaire, et des questions insolubles qui sont sans importance au point de vue religieux. « Le grand art de la sophistique, dit M. de Valroger, est de mettre au premier plan celles qui sont obscures et de cacher derrière celles qui sont claires et nettement résolues : le mérite de l'apologiste consiste en grande partie à faire le discernement de ces questions et à restituer à chacune son rang et sa valeur <sup>1</sup>. »

115. — N'est-il pas certain *à priori* qu'on ne saurait trouver, dans ces généalogies, d'erreurs ou de contradictions évidentes?

S. Matthieu, qui était juif et qui connaissait l'Ancien Testament, n'aurait pas présenté aux Juifs un tableau de la race de David en opposition avec les livres saints. S. Luc, qui n'a pu ignorer la généalogie de S. Matthieu, ne se serait pas mis sciemment en opposition avec cet apôtre. Enfin l'Eglise, qui a

<sup>1</sup> De Valroger, *Introd.*, Préf., xxiii.

toujours reçu l'une et l'autre de ces généalogies, ne les aurait pas données constamment pour indubitables, si elles avaient été évidemment fausses. Il est donc certain *à priori* qu'on n'y saurait trouver de contradictions ni d'erreurs évidentes.

On a avancé récemment qu'Origène reconnaissait des contradictions entre les deux généalogies. C'est une erreur. Origène, à l'endroit cité <sup>1</sup>, se borne à montrer en quoi ces généalogies diffèrent l'une de l'autre.

116. — N'est-il pas étonnant que, dans l'une et dans l'autre généalogie, Joseph soit donné pour le père de Jésus, et Marie passée sous silence ou nommée seulement d'une manière accessoire ?

Comme les enfants, chez nous, ne prennent pas le nom de leur mère, ce n'était pas l'usage chez les Hébreux de compter les femmes au nombre des ascendants ou d'insérer leur nom dans les généalogies pour y représenter une génération. On ne doit donc pas s'étonner si Marie n'est pas nommée dans la ligne ascendante du Sauveur, mais au contraire y voir une marque d'authenticité. — Au reste, la Mère du Sauveur n'est pas entièrement passée sous silence; et quand l'Évangile la nomme, ce n'est pas d'une manière accessoire comme Rahab et Ruth <sup>2</sup>. S. Matthieu dit, en finissant sa généalogie, que Joseph est l'époux de Marie, dont Jésus est le fils, 1, 16; et immédiatement après, il précise le sens de ses paroles par la révélation de l'Ange à Joseph, 20. Pour S. Luc, le sentiment le plus commun est qu'il rapporte la généalogie de la sainte Vierge, et qu'il ne nomme S. Joseph que comme le père putatif de Notre Seigneur.

117. — D'où vient que de David à saint Joseph les deux généalogies ne sont pas identiques ?

Pour rendre compte des différences qu'on remarque entre ces deux généalogies, il y a deux sentiments :

I. Le premier tient que S. Matthieu a donné la généalogie de S. Joseph, et S. Luc celle de la sainte Vierge <sup>3</sup>. Cette hypo-

<sup>1</sup> Hom. XXVIII, *In Luc.* — <sup>2</sup> Matth., 1, 5. — <sup>3</sup> Multi volunt generationem quam enumerat Matthæus deputari Joseph, et generationem quam

thèse semble plausible pour deux raisons : — 1° Il était naturel que S. Matthieu, écrivant pour les Juifs, fit voir que Jésus était l'héritier de David, et qu'il prouvât, par sa généalogie légale ou paternelle, qu'on ne pouvait contester au Christ le droit de succession. Il convenait également que S. Luc, qui écrivait pour les Gentils, considérât le Sauveur comme né de la femme, *semen mulieris*<sup>1</sup>, et qu'il leur exposât sa généalogie réelle. Après avoir annoncé si expressément, 1, 35, que Jésus n'avait pas de père sur la terre, il serait étonnant qu'il eût donné sa généalogie légale par son père putatif. Ajoutez que, dans le cas où il aurait voulu la citer, on ne verrait pas pour quoi il n'aurait pas suivi la même ligne que S. Matthieu. — 2° Les termes employés par S. Luc : *Jesus erat, ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Héli*, se prêtent sans effort à cette explication, soit qu'on traduise simplement : *Jésus passait pour être fils de Joseph, lequel l'était d'Héli*, en rapportant à Joseph le relatif *qui*; soit qu'on entende : *Jésus était regardé comme né de Joseph, mais il l'était d'Héli*, en rapportant le pronom relatif au mot Jésus énoncé précédemment <sup>2</sup>. — Dans le premier cas, il faut admettre que Joseph tient la place de Marie son épouse ou qu'il est nommé comme gendre d'Héli; mais on sait que tel était l'usage chez les Hébreux <sup>3</sup>; et S. Luc n'avait pas à craindre de tromper personne par cette substitution, les chrétiens étant avertis par S. Matthieu que le véritable père de S. Joseph était Jacob, et la tradition assignant au père de la sainte Vierge précisément le nom de Joachim, synonyme d'Eliachim ou d'Héli. — Dans le second cas, les termes de la traduction écartent la difficulté et l'empêchent même de s'offrir à l'esprit. Il est vrai que ces mots : *Qui fuit Héli*, ne doivent pas s'entendre d'une filiation stricte,

enumerat Lucas deputari Mariæ, ut quia caput mulieris vir dicitur, viro etiam ejusdem generatio nuncupetur. S. Hilar. Pict., *Biblioth. nova Pat.*, Card., Maii, t. I.

<sup>1</sup> Gen., III, 15. — <sup>2</sup> Comme au début de la généalogie de S. Matthieu : *Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham*, 1, 1, et au premier chapitre de S. Jean : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes*, 1, 6. — <sup>3</sup> Cf. I Reg., XXIV, 17 et Ruth., 1, 11; IV Reg., XXIII, 34 et Judith, IV, 5, 7, 11; XV, 9.

mais d'une simple descendance, puisque Héli serait l'aïeul de Notre Seigneur, et non son père proprement dit, mais c'est le sens qu'on donne à ces mots dans une foule d'endroits de l'Écriture<sup>1</sup> et le seul qui s'offre ici, si l'on continue de rapporter à Jésus les mots qui suivent : *Qui fuit Mathat, qui fuit Dei*. Il est vrai encore que cette traduction aurait peine à s'accorder avec le grec, si l'on s'attachait au texte reçu : *ων ως ενομιζετο Ισσηρ, υιος του Ηλι*, mais l'accord devient facile si l'on admet une leçon qui ne paraît pas avoir moins d'autorité, celle des manuscrits du Vatican et du Sinaï, les plus anciens de tous : *ων υιος, ως ενομιζετο, Ισσηρ, του Ηλι*. Il est naturel de voir ici dans le *του* qui précède *Ηλι*, non un relatif qu'on doive rapporter à *Ισσηρ*, mais un simple article, dépendant de *υιος*, aussi bien que tous les articles suivants, jusqu'au dernier termes de la généalogie, *Θεου*. On voit un article semblable avant chaque nom de la généalogie de S. Matthieu; et il est remarquable que dans celle de S. Luc le nom de Joseph seul en est privé, comme n'étant cité qu'accidentellement et à un titre particulier.

II. Un second sentiment, très ancien et très commun parmi les Docteurs jusqu'au quinzième siècle, regarde deux généalogies comme propres à S. Joseph, et elle en explique les différences par un usage juif, celui du lévirat. En Judée, quand une femme restait veuve et sans enfants, elle devenait l'épouse de son beau-frère ou d'un de ses proches, et les enfants qui naissaient de cette union prenaient le nom du premier mari défunt; ils étaient censés les siens<sup>2</sup>. De là pour un grand nombre la pluralité des généalogies, les lignes fictives ou légales s'adjoignant aux lignes naturelles ou à la descendance réelle. De là pour S. Joseph une double filiation, Jacob étant son père naturel indiqué par S. Matthieu, et Héli, frère utérin de Jacob et mort avant lui sans enfant, étant son père légal, désigné par S. Luc<sup>3</sup>. De même pour Salathiel<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Gen., XXIX, 5; XXXI, 43, 55; Num., XVI, 1; II Reg., XIX, 24; III Reg., IV, 2; XIX, 16; IV Reg., IX, 20; X, 1; I Par., I, 47; IX, 12; II Par., XXII, 7, 9; I Esd., V, 1; VI, 14; II Esd., XI, 12; Dan., V, 22. — <sup>2</sup> Deut., XXV, 5; — <sup>3</sup> Euseb., *H. E.*, I, 7. — <sup>4</sup> Quelques uns des auteurs qui attribuent à

118. — Dans cette seconde hypothèse, quelle assurance aurait-on que Marie descendait de David aussi bien que Joseph?

C'était un fait avéré et public que Joseph et Marie étaient de la même famille. Nous en avons pour garants : — 1° La tradition qui veut que Marie ait été fille unique, héritière, et pour cette raison obligée de se marier à un de ses parents, de même que Sara, fille de Tobie<sup>1</sup>. — 2° Deux évangélistes : D'abord S. Matthieu, qui annonce la généalogie de Jésus, fils de David, et qui, après avoir donné celle de Joseph, ajoute que Jésus est né de Marie, mais non de Joseph, son époux I, 16, 20; car quel moyen d'accorder ces deux assertions, si Marie n'était pas de la même famille que Joseph et n'avait pas les mêmes ancêtres<sup>2</sup>? Ensuite S. Luc, qui rapporte les paroles de l'Ange à la sainte Vierge sur la destinée de son Fils : *Dabit illi sedem David patris ejus*, I, 32, et qui fait remarquer que Marie dut aller à Bethléem, patrie de David, pour se faire inscrire avec Joseph : *Ut profiteretur cum Maria*, II, 5<sup>3</sup>.

119. — Si saint Joseph et la sainte Vierge étaient parents, ne devaient-ils pas avoir une généalogie commune?

La parenté de Joseph et de Marie pouvait être assez éloignée, comme celle de Tobie et de Sara. Mais eussent-ils été cousins germains, leurs pères auraient pu n'être que frères utérins ou par alliance, ou bien encore être enfants d'un même père, mais avoir des mères différentes et porter différents noms, en vertu de la loi du lévirat.

S. Joseph les deux généalogies en expliquent les divergences d'une autre manière. Ils supposent qu'un des Évangélistes, au lieu de suivre la descendance réelle de David, s'en est écarté, non pour tracer la descendance légale à laquelle le lévirat pouvait donner lieu, mais pour indiquer la suite des héritiers ou des membres de la famille ayant droit au trône. On conçoit en effet que ce droit a pu passer plus d'une fois d'une branche dans une autre par défaut d'héritier direct.

<sup>1</sup> Tob., VI, 12; VII, 14; Cf. Num., XXVII, 8-11; XXXVI, 6-8. — <sup>2</sup> Cf. Math., IX, 27; XV, 22; XX, 30, 31; XXI, 9, 15. — <sup>3</sup> Cf. Marc., X, 47, 48; Luc., I, 27, 69; II, 4; XVIII, 38, 39; Rom., I, 3; II Tim., II, 8; Heb., VII, 14; Apoc., V, 5; XXII, 16; S. Hieron., *In Matth.*, c. 1, et S. Aug., *Cont. Faust.*, XXIII, 8, 9.

120. — Pourrait-on croire qu'il y a dans ces généalogies, dans celle de saint Matthieu surtout, quelques générations omises<sup>1</sup> ?

Il n'y a aucun inconvénient à supposer dans ces généalogies quelques générations omises. En effet : 1° Cela se voit en bien des endroits du Nouveau Testament. Le but de ces généalogies étant de fixer la descendance, ou de constater qu'on était de telle race, qu'on avait tel ou tel ancêtre, il n'était pas nécessaire d'énumérer toutes les générations ; il suffisait que la ligne de succession fût tracée d'une manière sûre. Aussi passait-on assez fréquemment de l'aïeul au petit-fils ou à l'arrière-petit-fils<sup>2</sup>. — 2° On aurait tort d'attacher rigoureusement au mot *genuit* le sens précis de génération immédiate ou de relation de père à fils. On voit que S. Matthieu unit par ce terme Joram et Ozias, I, 8, quoiqu'on n'ait jamais ignoré chez les Juifs qu'il y eut trois générations entre l'un et l'autre. De même il fait naître Jéchonias de Josias, Matth., I, 11, quoiqu'il ne soit que son petit-fils par Joachim. I Par., III, 16. On peut faire la même observation sur d'autres généalogies, par exemple celles du chap. II d'Esdras, du chap. VII de Néhémie et celle d'Esdras lui-même<sup>3</sup>, qu'on fait remonter à Aaron par quinze générations seulement. *Genuit* dans une généalogie peut donc signifier simplement : *Il eut pour descendant*<sup>4</sup> ; de même que souvent *pater* signifie simplement ascendant, ancêtre, et *filius* descendant<sup>5</sup>.

121. — Pourquoi saint Matthieu a-t-il omis dans sa liste les trois premiers descendants de Joram, qui ne pouvaient lui être inconnus ?

Les trois descendants de Joram omis par S. Matthieu étaient sans doute retranchés de la liste officielle qu'il reproduit. Mais quelle est la raison de ce retranchement ? C'est probablement, dit S. Jérôme, l'horreur qu'on avait pour le

<sup>1</sup> S. Luc énumère 41 générations de David à Notre Seigneur ; S. Matthieu n'en indique que 26. — <sup>2</sup> Gen., XXIX, 5 ; XXXI, 43, 55 ; Ruth, IV, 18-22 ; I Par., I, 17 ; IV, 1 ; VI, 3-15 ; IX, 12 ; I Esd., V, 2 (cf. I Par., III, 17-19) ; VII, 1-5 ; II Esd., XI, 12 (cf. I Par., IX, 12). — <sup>3</sup> I Esd., III, 1-5. — <sup>4</sup> Cf. Isai., XLIX, 21. — <sup>5</sup> Cf. Matth., I, 20 ; Luc., XVI, 24 ; Rom., IV, 1 ; *Infra*, n. 131, et *A. T.*, n. 316.

sang d'Achab et de Jézabel, dont Joram avait épousé la fille, l'impie Athalie, et le désir de se conformer à l'arrêt porté par le Seigneur contre leur postérité<sup>1</sup>. Ainsi voit-on que Caïn n'est pas nommé parmi les enfants d'Adam<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, rien ne démontre mieux l'authenticité et l'intégrité de la généalogie rapportée par S. Matthieu, que la fidélité avec laquelle on a conservé une lacune si manifeste et si facile à remplir.

122. — Pour quel motif saint Matthieu fait-il la récapitulation de ces générations par doubles septaines ?

La récapitulation des générations par doubles septaines est un usage propre à la nation juive et une marque d'authenticité. On n'en aurait pas eu l'idée au second siècle ou hors de la Palestine. L'intention de l'auteur était sans doute d'aider la mémoire et d'empêcher toute altération du texte. On sait que les Juifs mirent de même à la fin de leurs livres sacrés la somme des mots et des lettres qui y sont contenus. Le nombre de 14 (7 × 2), était un nombre sacré qui éveillait l'idée de certains mystères, et les trois séries ou doubles septenaires répondent à trois périodes bien distinctes de l'histoire juive : d'Abraham à David, de David à la captivité, de la captivité à la naissance du Sauveur. — Une chose plus surprenante, c'est que, pour trouver ce nombre de quatorze dans la seconde série, celle des Rois, il faut ajouter un nom. Beaucoup d'auteurs croient qu'il y a ici une omission de copiste ; et en se fondant sur I Par., III, 16, ils disent qu'il faut lire au verset 11 : *Josias genuit Joachim et fratres ejus ; Joachim autem genuit Jechoniam... in transmigracione Babylonis*. D'autres supposent qu'il faut compter David deux fois, parce qu'il termine la première série, celle des patriarches, et qu'il ouvre la seconde, celle des rois. D'autres enfin pensent qu'il faut joindre le nom de Marie à ceux des ancêtres de Jésus, parce que c'est par elle qu'il se rattache à Joseph, comme c'est par Joseph qu'il appartient à la race royale, issue de David.

<sup>1</sup> *In tertiam et quartam generationem*. Ex., XX, 5. Cf. III Reg., XV, 29 ; XXI, 21, 22 ; IV Reg., IX, 7, 8. — <sup>2</sup> I Par., I, 1.

## ARTICLE III.

## Adoration des Mages, Matth., II, 1-12.

L'adoration des Mages eut-elle lieu avant la Présentation? — Étoile des Mages : sa nature et sa signification. — Le sanhédrin et le texte de Michée sur Bethléem. — Adoration des Mages rapportée par saint Matthieu seulement. — Le massacre des Innocents est-il un fait croyable? — Ces enfants sont-ils martyrs?

123. — L'adoration des Mages a-t-elle eu lieu avant la Présentation?

I. Rien n'empêche de croire, suivant la persuasion commune et la liturgie de l'Église, que l'adoration des Mages a eu lieu avant la Présentation. L'usage de célébrer ce mystère le 6 janvier remonte certainement aux premiers siècles, et il s'accorde avec les paroles de S. Matthieu : *Cum natus esset Jesus in Bethleem Juda*, II, 4<sup>1</sup>. On peut donc penser que les Mages arrivèrent ce jour-là à Bethléem, qu'ils y demeurèrent jusqu'à la fin du mois, que S. Joseph, au quarantième jour, conduisit la très sainte Vierge et Notre Seigneur à Jérusalem, et que de là, ou de Nazareth, où il retourna bientôt, il s'enfuit en Egypte sur l'avis qu'il reçut du ciel<sup>2</sup>.

II. Néanmoins nous devons dire qu'un grand nombre de savants et même d'anciens Docteurs, par exemple S. Léon, pape, S. Epiphane, Ammonius dans sa Concorde, sont d'un autre sentiment. Ils pensent que les Mages n'arrivèrent qu'après la Purification, un an peut-être après la naissance du Sauveur. Par ce moyen ils conçoivent mieux : — 1° Comment les Mages ont eu le temps de se concerter, de faire leur voyage, de prendre leurs informations. — 2° Pourquoi Hérode fit tuer les enfants de Bethléem jusqu'à l'âge de deux ans : *Secundum tempus quod exquisierat a Magis*. Matth., II, 16. — 3° Comment S. Joseph et la sainte Vierge ne craignirent pas d'aller à Jérusalem, pour y offrir publiquement Notre Seigneur.

Aux raisons des contradicteurs, ils opposent : — 1° Que toute fête n'est pas un anniversaire, par exemple celle de

<sup>1</sup> Cf. Luc., II, 15. — <sup>2</sup> Matth., II, 13.

Pâques, des Innocents, de la Visitation, etc.<sup>1</sup>. — 2° Que les paroles de S. Luc : *Ut perfecerat... reversi sunt... Nazareth*, II, 39, n'empêchant pas les partisans du premier sentiment de placer l'exil en Egypte entre la Purification et le retour à Nazareth, rien ne peut les empêcher eux-mêmes de placer un intervalle semblable entre la Purification et l'Adoration des Mages. — 3° Qu'il paraît peu vraisemblable que les Mages soient restés près d'un mois à Bethléem, ni qu'Hérode ait passé tout ce temps sans s'occuper d'une affaire qui inquiétait si vivement sa jalousie ambitieuse.

Ce sentiment amène à conclure que Notre Seigneur est né en l'an de Rome 748, et que l'erreur de Denys le Petit est de six ans<sup>2</sup>.

124. — Quelle est l'étoile qui apparut aux Mages, et comment en connurent-ils la signification, Matth., II, 2?

Plusieurs supposent que l'étoile qui conduisit les Mages au berceau du *Roi des cieux* fut un astre véritable, une comète, par exemple, et que ces Mages ou ces savants<sup>3</sup>, habitués à observer le ciel, furent frappés de son éclat en même temps que de son apparition. D'autres pensent que c'était un météore, brillant comme une étoile, mais assez rapproché de terre pour qu'on pût en suivre le mouvement, comme la colonne de feu du désert<sup>4</sup>. Une lumière semblable apparut sur le berceau de S. Charles, sur la demeure de S. Pierre d'Alcantara, sur les corps de plusieurs saints martyrs. — Quant à sa signification, il est certain que pour la connaître, les Mages eurent besoin d'une révélation, soit intérieure, soit extérieure. La prophétie de Balaam était loin d'être assez précise pour donner l'intelligence d'un pareil signe; il n'est pas même certain qu'elle y eût rapport. Mais Dieu fit ce qui était nécessaire pour amener ces rois aux pieds de son Fils et annoncer ainsi l'union prochaine des Gentils

<sup>1</sup> Au III<sup>e</sup> siècle et au IV<sup>e</sup>, les Orientaux célébraient, le 6 janvier, tout à la fois la naissance de Notre Seigneur, son Epiphanie et son baptême. Cf. Cassien., *Coll.* X, 2. — <sup>2</sup> *Supra*, n. 48, 49. — <sup>3</sup> Cf. Dan., I, 20; II, 2. — <sup>4</sup> Matth., II, 9.